



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-URSULE  
M.R.C. MASKINONGÉ

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Ursule, tenue à la salle J. Édouard Baril, sise au 215, rue Lessard à Sainte-Ursule, le **16 décembre 2025, à 19h30**, sous la présidence de monsieur Réjean Carle, maire.

À laquelle sont présents :

Madame Denise Béland, conseillère au poste numéro un  
Monsieur Jeannis Charette, conseiller au poste numéro deux  
Madame Sylvie Lessard, conseillère au poste numéro trois  
Madame Josée Bellemare, conseillère au poste numéro quatre  
Madame Sylvie Béland, conseillère au poste numéro six

Absence motivée :

Monsieur Philippe Dauphin, conseiller au poste numéro cinq  
Formant quorum.

Madame Guylaine St-Louis, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

**MOMENT DE RÉFLEXION.**

**RÉSOLUTION # 2025-12-27**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Adoption des prévisions budgétaires 2026
- Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028
- Période de questions portant uniquement sur le budget et le plan triennal
- Levée de l'assemblée

PROPOSITION DE : Denise Béland

APPUYÉ PAR : Sylvie Béland

ET RÉSOLU UNANIMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que lu et rédigé

**RÉSOLUTION # 2025-12-28**

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal de Sainte-Ursule ont procédé à la préparation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026;

**RECETTES**

01 210	RECETTE SOURCE LOCALE	1 675 761 \$
01 220	PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	12 056 \$
01 230	SERVICES RENDUES MUNICIPALITÉ	138 050 \$
01 240	IMPOSITION DE DROITS	229 500 \$
01 250	AMENDES ET PÉNALITÉS	3 000 \$
01 260	INTÉRÊTS	48 204 \$
01 270	AUTRES REVENUS	99 228 \$
01 300	TRANSFERT	1 744 006 \$
		<b><u>3 949 805 \$</u></b>

## DÉPENSES ET AFFECTATIONS

02 100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	474 801 \$
02 200	SÉCURITÉ PUBLIQUE	310 044 \$
02 300	TRANSPORT ROUTIER	622 948 \$
02 400	HYGIÈNE DU MILIEU	591 393 \$
02 600	URBANISME ET ZONAGE	110 447 \$
02 700	LOISIRS ET CULTURE	366 705 \$
02 900	FRAIS DE FINANCEMENT	213 766 \$
03 100	FINANCEMENT	1 049 \$
03 200	REMBOURSEMENT EN CAPITAL	290 900 \$
03 300	AFFECTATIONS ACT.INVESTISSEMENT	0 \$
03 500	SURPLUS AFFECTÉS	(158 323 \$)
03 600	FONDS RÉSERVE CARRIÈRES/SABLIÈRES	(169 000 \$)
23 000	IMMOBILISATIONS	1 295 075 \$
		<b><u>3 949 805 \$</u></b>

PROPOSITION DE : Josée Bellemare  
 APPUYÉ PAR : Jeannis Charette  
 ET RÉSOLU UNANIMENT :

QUE le Conseil municipal approuve et adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2026, telles que ci-haut énumérées, pour un montant de 3 949 805 \$

### **RÉSOLUTION # 2025-12-29**

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

### **Plan Triennal d'immobilisation**

**2 026    2 027    2 028**

#### **ADMINISTRATION**

Aménagement bureau	0 \$	5 000 \$	10 000 \$
Application feuille de temps	2 575 \$	2 600 \$	2 000 \$
Gestion des actifs/PGA/Intervention	50 000 \$	25 000 \$	
Ordinateur	0 \$	5 000 \$	5 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>52 575 \$</b>	<b>37 600 \$</b>	<b>17 000 \$</b>

#### **SÉCURITÉ INCENDIE**

Bunkers	6 600 \$	3 000 \$	4 000 \$
Autres équipements	4 500 \$	3 000 \$	4 000 \$
Casques	1 500 \$		
Flotte de camion	0 \$		15 000 \$
Alerte municipale	4 000 \$		
<b>TOTAL</b>	<b>16 600 \$</b>	<b>6 000 \$</b>	<b>23 000 \$</b>

### TRAVAUX PUBLICS

Ponceaux	15 000 \$	15 000 \$	
Réseau routier	963 000 \$	1 500 000 \$	1 000 000 \$
Étude pour réseau d'eau Beaupré pour transférer à Régie		10 000 \$	
Bâtiment-garage	17 000 \$		
Véhicules	51 200 \$	50 000 \$	50 000 \$
Équipement et outillage	5 500 \$	12 000 \$	15 000 \$
Éclairage rue Del	7 000 \$	7 000 \$	4 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 058 700 \$</b>	<b>1 594 000 \$</b>	<b>1 069 000 \$</b>

### HYGIÈNE DU MILIEU

Inspections réseaux et terrain		1 000 000 \$	1 000 000 \$
Thermopompe poste traitement d'eau Fontarabie et traitement Roseau	6 000 \$	0 \$	
Honoraires FQM - remplacement des pompes au poste de surpression	16 000 \$		
Honoraires FQM - Étude pour la mise à niveau de la station d'épuration de Petit Poste	18 000 \$		
Plan et devis réhabilitation station pompage	25 000 \$		
Valves réduction pression Aqueduc Fontarabie	25 000 \$		
Compteurs d'eau et accessoires	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>1 005 000 \$</b>	<b>1 005 000 \$</b>

### AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Terrain		5 000 \$	10 000 \$
Développement durable	2 850 \$	10 000 \$	10 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 850 \$</b>	<b>15 000 \$</b>	<b>20 000 \$</b>

### CENTRE COMMUNAUTAIRE / LOISIRS & CULTURE / PARCS

Mobilier bureau/coin lecture bibliothèque	5 000 \$		
Estrade aluminium terrain de soccer	10 000 \$		
Bancs et tables	6 300 \$		
Recyclé dessous estrade terrain de balle	3 000 \$		
Buvette terrain de balle	10 000 \$		
Chalet des loisirs	0 \$	2 000 \$	5 000 \$
Patinoire	0 \$	50 000 \$	1 200 000 \$

Passage piétonnier nouveau développement	0 \$	5 000 \$	
Amélioration locative/agrandissement centre	0 \$	860 000 \$	40 000 \$
Ordinateur salle du Conseil	0 \$	12 000 \$	
Module de jeux chutes	6 000 \$	2 000 \$	
Thermopompe accueil chutes	14 050 \$		
Aménagement intérieur + buvette Chutes	10 000 \$		
Belvédère Chutes		20 000 \$	20 000 \$
Sentiers Chutes	0 \$	25 000 \$	20 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>64 350 \$</b>	<b>976 000 \$</b>	<b>1 285 000 \$</b>

<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1 295 075 \$</b>	<b>3 633 600 \$</b>	<b>3 419 000 \$</b>
--------------------	---------------------	---------------------	---------------------

PROPOSITION DE : Sylvie Béland  
 APPUYÉ PAR : Sylvie Lessard  
 ET RÉSOLU UNANIMENT :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Ursule approuve et adopte le plan triennal d'immobilisation tel que présenté pour les années 2026-2027-2028;

QUE le plan triennal d'immobilisation (PTI) constitue un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la municipalité prévoit réaliser et/ou initier au cours des prochaines années;

QUE l'adoption du PTI confirme l'intention du Conseil municipal, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser, un engagement ou même une garantie de réalisation;

QUE certains projets inscrits au PTI sont sous réserve d'approbation d'une subvention, d'une approbation gouvernementale, etc...

QUE chaque projet doit être approuvé par le Conseil municipal avant d'être amorcé.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions lors de cette séance porte exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

#### **RÉSOLUTION # 2025-12-30** 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19h40.

PROPOSITION DE : Jeannis Charette  
 APPUYÉ PAR : Josée Bellemare  
 ET RÉSOLU UNANIMENT :

QUE la présente assemblée soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été discutés.

Signé :

RÉJEAN CARLE, Maire

Signé : \_\_\_\_\_  
GUYLAIN ST-LOUIS, Directrice générale, greffière-trésorière

*Je, Réjean Carle, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

Signé : \_\_\_\_\_ maire

